



- **CEREALES** : Rouille Noire.
- **BETTERAVES SUCRIERES** :
Début de la surveillance des maladies foliaires.
Faible activité des pégomyies et des noctuelles défoliatrices.
- **POIS PROTEAGINEUX** : fin du réseau de piégeage tordeuses.
- **MAIS** : Première ponte visible.

CÉRÉALES

Extrait Yvoir

D'après Romain VALADE (ARVALIS - Institut du végétal)
Frédéric SUFFERT (INRAE)

Depuis quelques jours, **plusieurs cas de rouille noire sont signalés dans la région Hauts-de-France**. Pourtant, la maladie a quasiment disparu du territoire français depuis près de 50 ans, avec l'arrachage systématique de l'hôte alternant (l'épine vinette, *Berberis vulgaris*), la précocité des variétés cultivées et le travail de sélectionneurs.

Quels sont les symptômes caractéristiques de la rouille noire ?

Les symptômes caractéristiques de la rouille noire sont la présence de pustules sur les tiges. Ces urédosores sont, d'abord, arrondis puis allongés et linéaires pouvant atteindre 10 à 12 mm. Elles deviennent alors souvent confluentes et constituent des stries irrégulières donnant un aspect déchiré et rugueux aux tissus infectés. Des symptômes sont également observables sur les feuilles, les gaines et les épis.



Symptômes typiques de rouille noire sur tiges de blé tendre (photo ARVALIS-Institut du végétal - R. Valade)

Quels sont les facteurs favorables à la rouille noire ?

Sensible au froid sous sa forme asexuée, la rouille noire ne survit généralement pas aux hivers froids d'Europe Centrale et du Nord, limitant la récurrence des épidémies d'une saison à l'autre.

Elle est en revanche nettement plus résistante sous sa forme sexuée qui ne peut exister qu'en présence de son hôte alternant. La réapparition de certaines variétés d'épine vinette (notamment ornementales) dans certaines régions d'Europe pourrait constituer un facteur de risque supplémentaire.

La rouille noire s'accommode de températures élevées, entre 25 et 30°C la journée et entre 15 et 20°C la nuit, et de présence d'eau à l'état liquide. La précocité des variétés de blé actuelles, qui bouclent leurs cycles avant l'apparition des conditions climatiques favorables à la rouille noire, représente probablement la meilleure protection des céréales d'hiver sous nos latitudes.

Néanmoins, le risque n'est pas nul à l'occasion d'une séquence météo particulière (comme celle qui s'est produite en Allemagne en 2013, à savoir un début de printemps froid retardant le cycle des céréales suivi d'une importante remontée des températures en fin de printemps). Les conditions météo de l'année (un mois de mai plutôt frais suivi d'un début juin chaud) pourraient expliquer les observations faites sur blé tendre cette année.

Une enquête est ouverte.

Afin d'évaluer l'importance de la présence de rouille noire sur le territoire français, nous vous invitons à répondre à une enquête (moins de 5 minutes) si vous observez des symptômes typiques dans vos parcelles ou dans vos expérimentations. L'idée est d'avoir une cartographie approximative de la présence de cette maladie cette année sur le territoire national.

[Je participe à l'enquête Rouille noire !](#)

[Lien vers l'enquête](#)

Quelques photos :

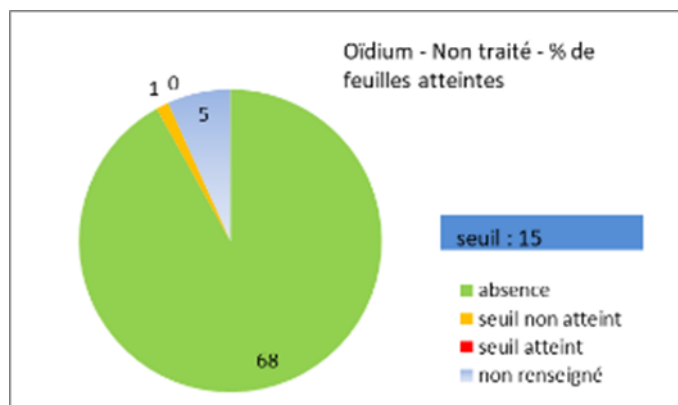
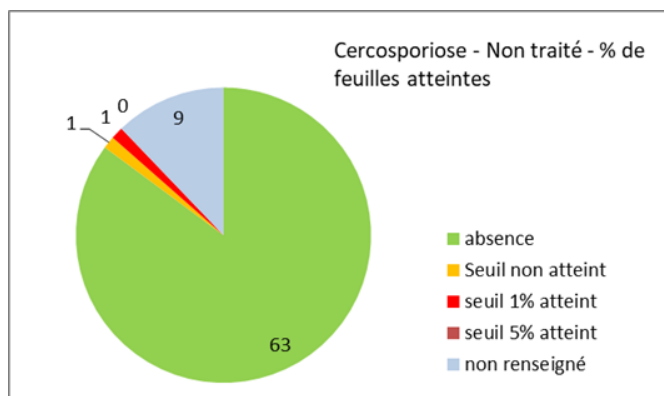


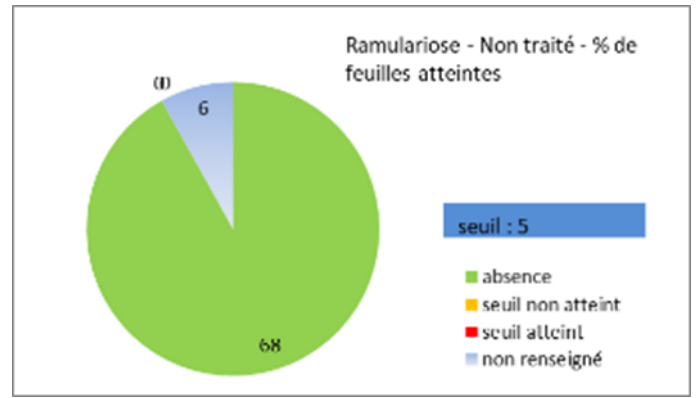
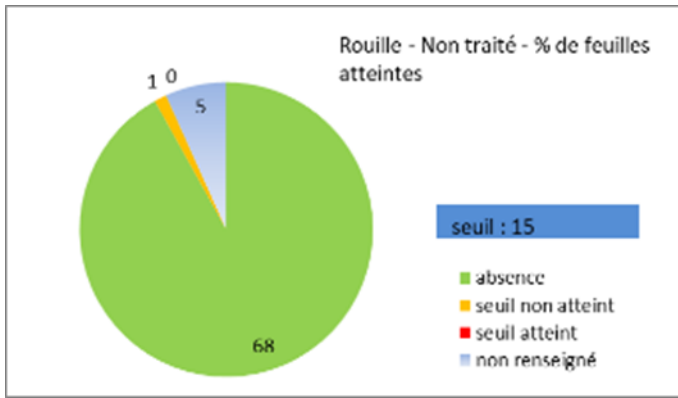
BETTERAVES SUCRIÈRES

74 parcelles sont observées cette semaine.

Maladies foliaires :

Le réseau de surveillance des maladies foliaires débute cette semaine. L'Oïdium et la Rouille sont observés dans une parcelle chacune. La Cercosporiose est observée dans 2 parcelles, dont une a atteint le seuil indicatif de risque de 1% dans la Somme au-delà de la bordure littorale.





Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

Comment lire cette carte ?

- T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 : ...
- T4 et plus

Avis de traitements : se référer aux conseils régionaux de l'ITB

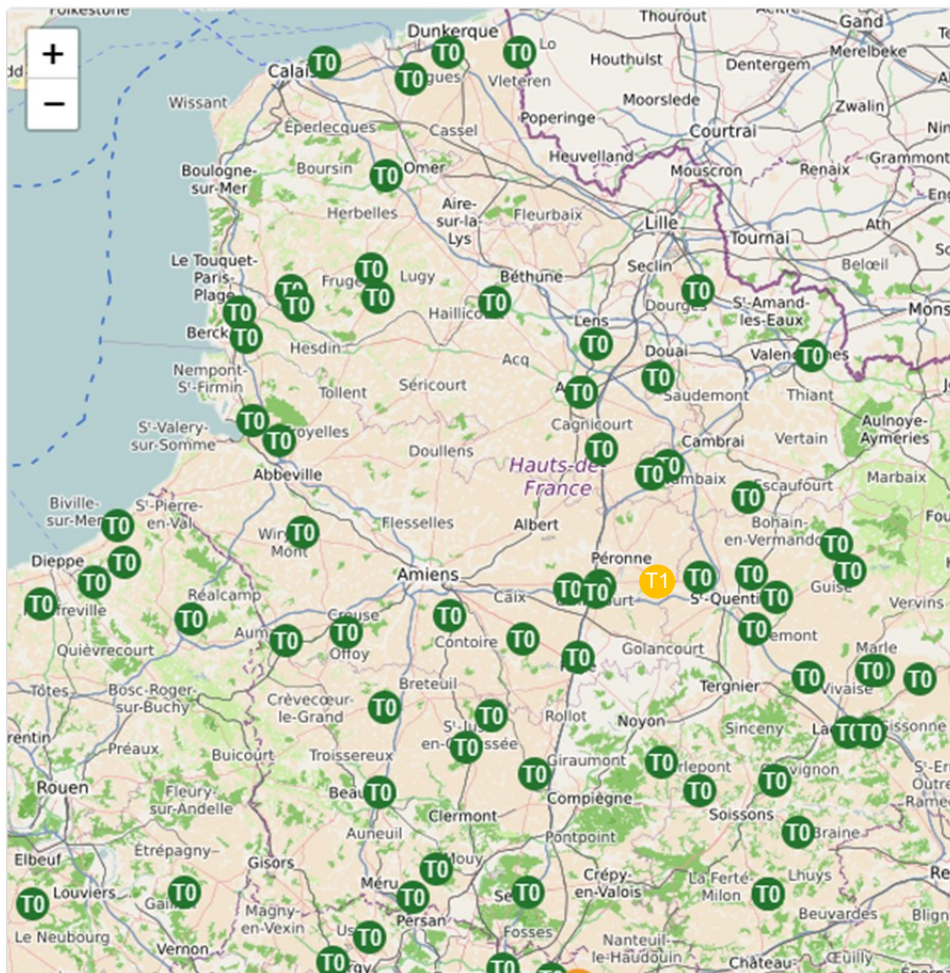
[Dates préconisées d'arrêt des traitements fongicides](#)

Le détail de la situation sanitaire des sites d'observation est disponible en survolant les points.

Les données d'observation sont issues de Vigicultures® et collectées par l'ITB, les services techniques des sucreries et les autres observateurs du BSV.
Alerte Maladies est un outil d'aide à la décision. **Tout traitement doit être précédé d'une vérification du dépassement du seuil dans la parcelle concernée.**

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Capture de l'OAD « Alerte Maladies » du 6 juillet 2021



Attention ne pas confondre la cercosporiose et le pseudomonas.

Le **pseudomonas** est une bactérie qui s'installe suite aux blessures (Pluies orageuses, grêles, binage tardif). Les fongicides n'ont aucune action sur les bactéries.

La **cercosporiose se détermine à la loupe** par la présence de conidies noires (nombreux petits points) au centre de la tache.

Noctuelles défoliatrices

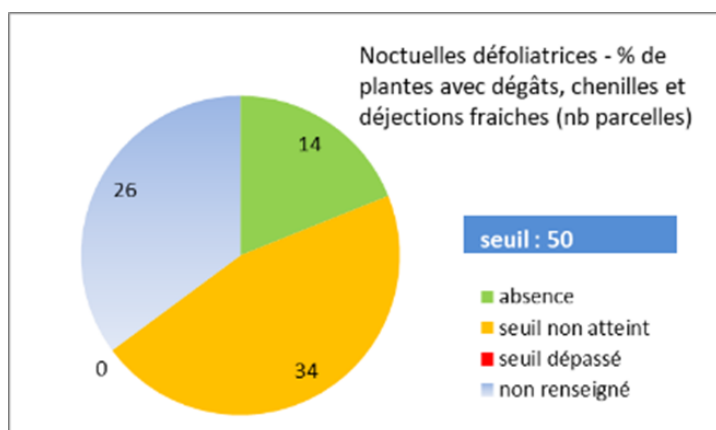
La présence de noctuelles défoliatrices est signalée sur 46% des parcelles, aucune d'elles n'atteint le **seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.**



Bactériose pseudomonas (photo ITB)



Tâches de cercosporiose (Photo ITB)



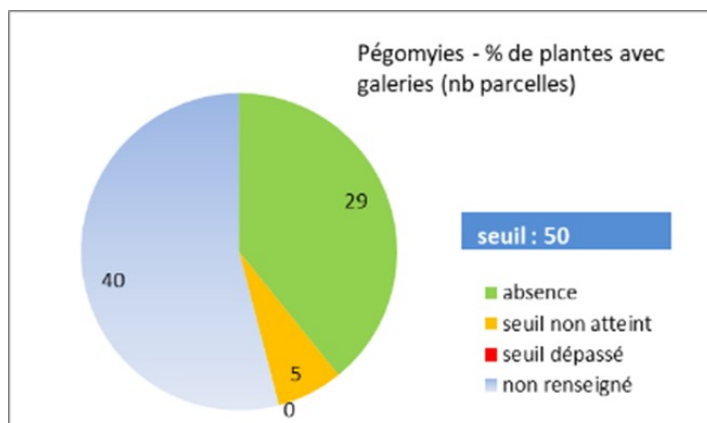
Chenille de noctuelle (photo ITB)



Dégâts et déjection de noctuelles (C.Gazet 59/62)

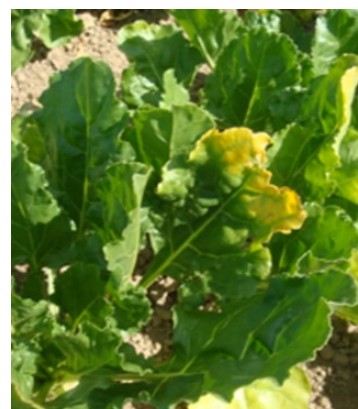
Pégomyies :

L'activité des larves de pégomyies (asticots) est en diminution par rapport à la semaine précédente. Elles sont observées dans 5 parcelles (6 la semaine dernière) de la région, mais toujours en dessous du **seuil indicatif de risque de 50 % de betteraves avec galeries et asticot vivant.**



Jaunisse :

Les premiers symptômes de jaunisse virale apparaissent dans la région (Nord et Oise), dans des parcelles sans protection spécifique de la semence.



Symptôme de jaunisse (Photo ITB)

PROTÉAGINEUX

POIS DE PRINTEMPS

A quelques exceptions près, les parcelles de pois protéagineux sont en cours de maturation. Les conditions climatiques connues depuis plusieurs semaines ont largement écouté la période de floraison.

Le réseau de piégeage tordeuse se termine donc cette semaine. Dans les deux pièges encore en fonctionnement cette semaine (secteur tardifs : nord de la Somme et département du Nord) le niveau de piégeage est très faible ; respectivement 5 et 3 captures.

Cette année, le rythme de piégeage a été marqué par deux périodes très contrastées : après un début de cycle chaud et un niveau de piégeage très important (jusque 230 captures/semaine/piège) ; cette intensité des vols s'est fortement réduite avec le retour des pluies (après la mi-juin – sauf exception) avec en général moins de 100 captures par site. Ces intempéries ont été défavorables au vol de tordeuses et ont même provoqué la destruction de certains pièges.

Au final, sur 15 sites régulièrement enregistrés ; on note une très forte hétérogénéité :

- ⇒ 2 dépassent le seuil alimentation animale : Il s'agit des sites de AIRAINES (80) et de ABBECOURT (02) ; secteurs précoces avec une forte proportion de parcelle de pois ; sites connus historiquement comme secteurs à risque tordeuses.
- ⇒ 10 dépassent le seuil alimentation humaine et semence
- ⇒ 3 ne dépassent aucun seuil ; ils sont généralement situés dans des secteurs plus tardifs où la proportion de parcelle de pois est plus faible.

En moyenne sur les 15 pièges, 262 captures ont été relevées.

CAPTURE TORDEUSE - RESEAU POIS PROTEAGINEUX

SITE	CAPTURES						TOTAL
	29-mai	07-juin	14-juin	21-juin	28-juin	06-juil	
2 NIZY LE COMTE		60	43				103
2 ABBECOURT		34	154	312			500
80 COTTENCHY		18	86	32	56		192
60 BONNEUIL LES EAUX		132	80	114			326
80 AIRAINES		330	230	270			830
80 FREMONTIER			175	57	23		255
80 MONTAGNE FAYEL			260	35	15		310
80 ST SAUVEUR			264	67			331
80 BREILLY			227	65			292
80 LE BOISLE			1	18	2	5	26
80 LE BOSQUEL			116	132			248
59 COUTICHE			8	25	7	3	43
2 JUSSY		16	47	115	55		233
2 VIRY NAUREUIL		11	49	157			217
80 HUPPY			25	50	20		25
Moyenne		87	105	103,5	25	4	262

MAIS

20 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 6 à 14 feuilles.

Suivi de la Chrysalidation des larves de pyrale :

L'arrivée des papillons de pyrale du maïs se confirme. La présence de papillon est enregistrée dans la majorité des cages d'élevage de la région.

Lieu	Taux de chrysalidation	Taux d'émergence des papillons
Amiens (80)	78%	11%
Halloy-les-Pernois* (80)	35%	0%
St Valery / Somme* (80)	5%	0%
Molliens-Dreuil* (80)	17%	11%
Vic-sur-Aisne* (02)	0%	10%
Fontenay-Torcy* (60)	7%	78%
Amblainville* (60)	0%	15%
Sacy-le-petit* (60)	5%	0%
Verchin* (59)	5%	0%
Willeman* (62)	5%	7%

(* : Participation de la société FMC)

Suivi du vol de la pyrale :

Malgré des conditions climatiques défavorables, le vol de la pyrale se poursuit, avec des captures dans l'Aisne et la Somme. Dans le réseau, 19 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

⇒ 13 pièges sont indemnes de captures.

⇒ **6 pièges ont capturé entre 1 et 2 papillons.**

Les pièges pyrales sont à mettre en place dès que possible dans l'ensemble de la région des Hauts-de-France.



Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé	
		Semaine 26	Semaine 27
VERNEUIL-SUR-SERRE	02000		0
COUVRON-ET-AUMENCOURT	02270	0	2
CONNIGIS	02330	0	2
CHARTEVES	02400	1	0
MONDREPUIS	02500		1
BLERANCOURT	02300	1	1
ABANCOURT	60220		0
CATHEUX	60360	0	0
VILLERS-SAINT-BARTHELEMY	60650		0
FRESNOY-LE-LUAT	60800	1	0
BEAUVAIS	60000	1	0
SAINT-LEGER-EN-BRAY	60155	0	0
WARGNIES-LE-GRAND	59144	0	0
BAINCTHUN	62360		0
AMIENS	80000		2
CAULIERES	80290	0	0
CAVILLON	80310		2
COTTENCHY**	80440	0	0
ONEUX	80135	0	0

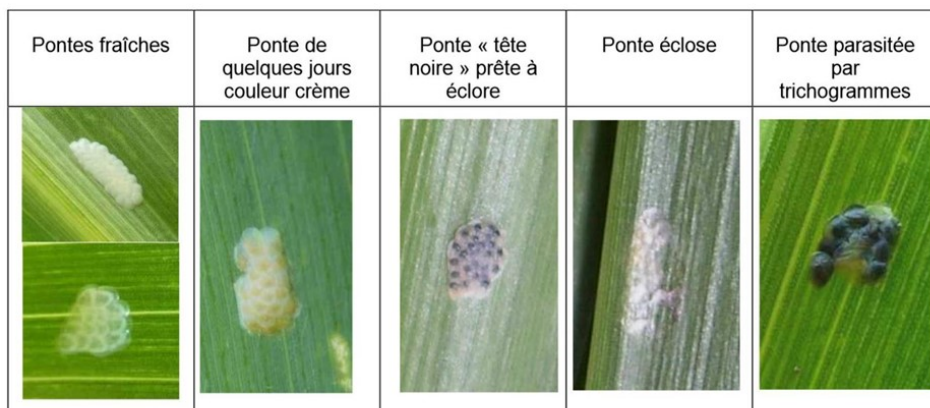
(* : Participation du réseau de piégeage de la société FMC ; ** piège lumineux.)

Suivi des pontes :

La première ponte de pyrale est observée à **Couvron-et-Aumencourt (Aisne)**, le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.

Les pyrales déposent généralement leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. Chaque ponte regroupe une vingtaine d'œufs, constituant une ooplaque de 5 à 10 mm.

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.



Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Les relevés de piège nous indiquent que le vol des papillons se poursuit. Lorsque les premières captures de pyrale sont enregistrées dans votre secteur, il est important d'observer les pontes de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse".

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

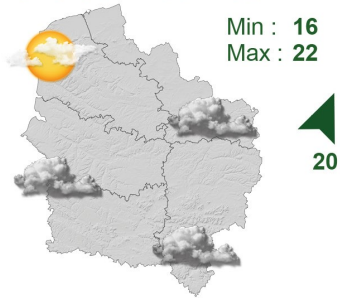
- ⇒ le stade "ponte fraîche" pour la lutte avec les trichogrammes ;
- ⇒ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds portent une ponte.

Dans les secteurs où les premières captures de pyrale sont constatées, l'utilisation des **trichogrammes** peut être mise en place comme méthode alternative de biocontrôle. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des œufs. Le sachet doit être positionné dans la culture, dès qu'un début de vol est constaté, afin que les œufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol). Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

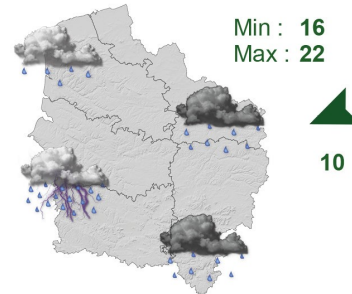
Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2021**, dans les BSV Grandes Cultures n°16 du 1^{er} juin 2021.

METEOROLOGIE

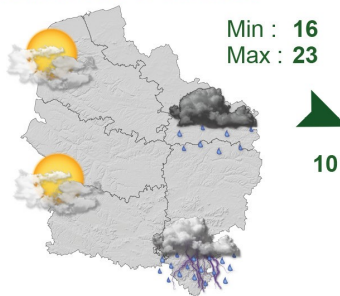
Mercredi 7 Juillet



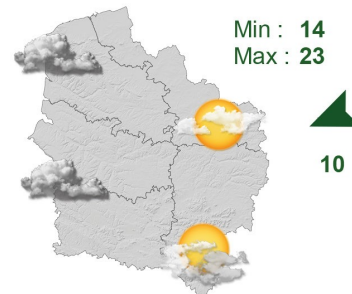
Jeudi 8 Juillet



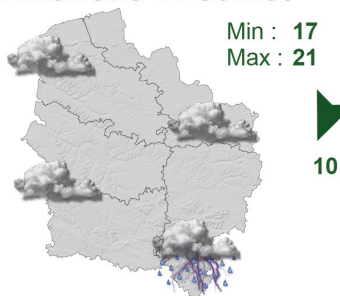
Vendredi 9 Juillet



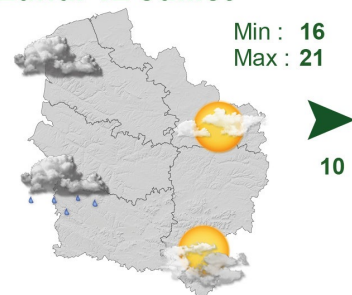
Samedi 10 Juillet



Dimanche 11 Juillet



Lundi 12 Juillet



Mardi 13 Juillet



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delafosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

